

## LA STRATÉGIE D'ATTRACTIVITÉ DE LA FRANCE POUR LES ÉTUDIANTS INTERNATIONAUX

**L**e 19 novembre 2018, le Premier ministre Édouard Philippe a présenté une stratégie d'attractivité pour les étudiants internationaux, avec notamment la création d'un label « Bienvenue en France », l'objectif étant d'accroître le nombre d'étudiants étrangers sur notre territoire. Les chiffres actuels<sup>1</sup> donnent une idée de l'importance des flux d'étudiants dans le monde et en France en particulier. Sur un total de 212 millions d'étudiants dans le monde aujourd'hui (plus de 290 millions prévus en 2025), 5,5 millions sont en mobilité (9 millions en 2025)<sup>2</sup>. La France représente le quatrième pays d'accueil des étudiants internationaux au monde, après les États-Unis, le Royaume-Uni et l'Australie. Elle constitue même le premier pays non-anglophone de ce classement, devant l'Allemagne. Mais notre voisin d'outre-Rhin bénéficie d'une progression forte de ses étudiants internationaux (+24,4% sur la période 2013-2016, contre +7,2% pour notre pays), à l'instar de la Russie (+26% durant la même période), le Canada (+25,3%), la Chine (+38,2%). La progression des autres pays est encore plus forte sur la période 2011-2016 : alors que l'évolution est négative pour nous (-8,2%), la Russie, le Canada et la Chine enregistrent des progressions records, de 46,9% pour la Russie à 64,6% pour la Chine !

**La France attire** les étudiants internationaux pour la qualité de la formation (46% des étudiants interrogés), la réputation des établissements ou des enseignants et la valeur des diplômes (respectivement 34 et 32%). Le rayonnement culturel est toutefois la raison principale d'attrait de notre pays (78%). Plusieurs points négatifs peuvent influencer sur le choix de la France par les étudiants étrangers : complexité des procédures – notamment en matière de visas –, difficultés administratives pour trouver un emploi en France, coût élevé de la vie, etc.

**Le gouvernement s'est fixé comme objectif** d'accueillir 500 000 étudiants internationaux en 2027, tout en développant parallèlement le nombre d'étudiants français partant étudier à l'étranger. La stratégie globale pour atteindre le demi-million d'étudiants étrangers repose sur les points principaux suivants :

- simplifier la politique des visas, notamment en accordant la priorité aux étudiants dans le traitement des dossiers par les consulats ;
- doubler les enseignements de français langue étrangère et les formations en anglais ;
- créer un label afin d'améliorer la qualité de l'accueil des étudiants étrangers en France. Ce label « Bienvenue en France », reconnu et certifié par l'État, permettra de garantir la qualité des dispositifs d'accueil des étudiants internationaux sur les sites d'enseignement supérieur français. Soixante-dix établissements seraient déjà candidats pour une attribution du label à partir de 2019<sup>3</sup> ;
- mettre en place des frais d'inscription différenciés. Les étudiants étrangers en France paient des droits d'inscription identiques, d'un faible montant (170 euros pour une année en licence par exemple). Ces étudiants ne prennent en charge que 2% du coût réel d'une formation en licence, ce qui représente des frais d'inscription parmi les plus bas au monde. Le gouvernement souhaite en conséquence augmenter ces droits d'inscription (2 770 euros en licence), tout en restant très en deçà de ce qui est demandé dans d'autres pays, et en mettant en place parallèlement un triplement des bourses offertes aux étudiants internationaux<sup>4</sup>.

**La stratégie du gouvernement** vise également à développer la présence et le rayonnement des établissements français à l'étranger et s'appuie sur une campagne de communication internationale à partir de 2019, en ciblant notamment la zone francophone, les grands pays émergents et l'Afrique anglophone, et plus particulièrement les étudiants de ces zones géographiques souhaitant s'inscrire en master ou doctorat. ■



**AUTEUR** François Goliard  
**TITRE** Maître de conférences  
en droit public,  
université de La Rochelle

1. www.unesco.org.

2. La croissance étant concentrée sur les étudiants d'Asie-Océanie (+51 millions, soit +90%), d'Afrique subsaharienne (+3,5 millions, soit +72%) et du Moyen-Orient (+5,1 millions, soit +72%). La croissance de la population étudiante sur le continent européen est la plus faible.

3. Tous les établissements d'enseignement supérieur peuvent déposer leur dossier de candidature, qui est analysé par Campus France.

4. De nombreuses exonérations sont par ailleurs prévues, atténuant

l'augmentation générale des droits d'inscription. L'augmentation de principe des frais d'inscription est mal perçue par certains – associations d'étudiants, notamment –, mais le gouvernement souhaite que le choix de notre pays soit davantage fondé sur des critères de qualité que sur la quasi-gratuité de notre système universitaire. Il est toutefois vraisemblable que les établissements universitaires renommés bénéficient davantage que les autres de l'augmentation du flux d'étudiants étrangers.